



Manipulation de vente immobilière

Par **rms63**, le **18/03/2011 à 16:10**

Bonjour,
Dans une ancienne école en cours de réhabilitation il y a 8 plateaux à vendre.
Ma fille (24 ans) était intéressé par l'achat d'un plateau au prix de 143000€, au dernier moment celui ci est vendu, et le promoteur lui propose le plateau d'a coté identique au prix de 133000€ en lui demandant de se dépêcher pour passer la vente (vente passé en janvier 2011) !
Depuis le plateau à 143000€ n'est toujours pas vendu et en plus le prix de vente actuel est de 120000€.
Ma question :
Quel recours avons nous devant cette méthode de vente malhonnête ?
Merci pour votre Réponse
cordialement
R PASCAL